



États financiers

L'association néo-brunswickoise de
massothérapeutes

Le 31 juillet 2022

Table des matières

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 8



Grant Thornton LLP
4th Floor
570 Queen Street, PO Box 1054
Fredericton, NB
E3B 5C2

T +1 506 458 8200
F +1 506 453 7029
www.GrantThornton.ca

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux membres de
L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes, qui comprennent le situation financière au 31 juillet 2022, et des états des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

L'Association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi que des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant, suite

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes au 31 juillet 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fredericton, Canada
Le 20 décembre 2022

The logo for Grant Thornton LLP is written in a black, cursive script font.

Comptables professionnels agréés

L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 juillet

2022

2021

Revenus		
Autres revenus	4 102 \$	3 550 \$
Revenus - AGA	1 521	136
Revenus d'ateliers	49 237	65 587
Revenus d'adhésion	<u>129 808</u>	<u>123 867</u>
	<u>184 668</u>	<u>193 140</u>
Dépenses		
Assurance	1 304	1 275
Autres	1 415	4 040
Bureau	12 764	8 545
Cotisation	4 045	5 000
Dépenses - AGA	3 519	7 946
Dépenses – ateliers	42 223	49 590
Honoraires professionnels	11 586	15 470
Intérêts et frais bancaires	3 639	1 588
Loyer	1 500	1 500
Publicité et promotion	3 634	4 170
Salaire et avantages reliés (Note 4)	69 886	60 839
Site web	13 858	2 726
Téléphone et services publics	<u>1 234</u>	<u>1 351</u>
	<u>170 607</u>	<u>164 040</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>14 061 \$</u>	<u>29 100 \$</u>
de l'actif net, début de l'exercice	47 433 \$	18 333 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>14 061</u>	<u>29 100</u>
de l'actif net, fin de l'exercice	<u>61 494 \$</u>	<u>47 433 \$</u>

L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

Situation financière

Le 31 juillet

2022

2021

Actif

Court terme

Encaisse

97 333 \$

82 212 \$

Sommes à recevoir

678

-

Prépayé

2 334

2 997

100 345 \$**85 209 \$****Passif**

Court terme

Charges à payer et proratisées (note 3)

15 994 \$

15 780 \$

Produit constaté d'avance

22 857

21 996

38 851

37 776

de l'actif net**61 494****47 433****100 345 \$****85 209 \$**

Pour le Conseil

DocuSigned by:

Christine Léger

Membre

A6096DB2636B4C5...

L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 juillet

2022

2021

encaisse encaisse

Augmentation (diminution) des espèces

Charges Opérationnelles

Excédent des revenus sur les dépenses	14 061 \$	29 100 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	(678)	-
Prépayé	663	(42)
Charges à payer et proratisées	214	2 940
Produit constaté d'avance	<u>861</u>	<u>(5 249)</u>
Augmentation des espèces et quasi-espèces	15 121	26 749
Encaisse		
Début de l'exercice	<u>82 212</u>	<u>55 463</u>
Fin de l'exercice	<u>97 333 \$</u>	<u>82 212 \$</u>

L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

Notes aux états financiers

Le 31 juillet 2022

1. Nature des opérations

L'Association néo-brunswickoise de massothérapeutes a été constituée au Nouveau Brunswick en 1994. En tant qu'organisme sans but lucratif, elle est exonérée de l'impôt des sociétés fédérales et provinciales en vertu du paragraphe 194(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

L'objectif de l'Association est de promouvoir la science, l'art et la philosophie de la massothérapie, représenter les membres devant le gouvernement et des institutions légales, promouvoir et encourager le développement professionnel et l'application de normes de pratiques élevées parmi les membres, et encourager un haut niveau d'éducation des étudiants en massothérapie.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la partie III du manuel de l'ICCA Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les soldes bancaires.

Constatation des revenus

Les frais d'adhésion sont reportés à la réception et comme revenu au cours de l'année d'adhésion qui se termine le 30 septembre.

Toutes autres recettes et dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, par lequel ils sont reflétés dans les comptes de la période pendant laquelle ils ont été gagnés et engagés, respectivement, qu'ils soient ou non définitivement réglés par la réception ou le paiement de trésorerie.

Instrument financier

L'Association considère tout contrat créant un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres comme instrument financier, sauf dans certaines circonstances limitées. L'Association rend compte de ce qui suit comme des instruments financiers :

- Encaisse
- Charges à payer et proratisées

L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

Notes aux états financiers

Le 31 juillet 2022

2. Conventions comptables importantes, suite

Instrument financier, suite

Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou les passifs financiers obtenus dans des transactions avec des parties liées sont évalués conformément à la convention comptable pour des transactions avec des parties liées sauf pour les transactions qui sont avec une personne ou une entité dont la relation unique avec l'Association est dans la capacité de gestion, dans ce cas ils sont comptabilisés conformément aux instruments financiers.

Par la suite, l'Association évalue l'ensemble de ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement moins toute réduction pour dépréciation. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats nets de la période de changement.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour dépréciation comprennent l'encaisse et les sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués après amortissement comprennent les fournisseurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût sont testés pour dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées précédemment sont reprises dans la mesure de l'amélioration à condition que les actifs ne dépassent pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Les montants de la dépréciation et de la reprise sont comptabilisés aux résultats.

Utilisation des estimations

La direction évalue les valeurs comptables de certains éléments des états financiers à chaque date de clôture afin d'examiner le besoin d'une révision ou la possibilité d'une perte de valeur. Certains éléments dans la préparation des états financiers nécessitent les meilleures estimations de la direction. La direction détermine ces estimations selon les hypothèses qui reflètent les conditions économiques les plus susceptibles de se réaliser et les plans d'action prévus.

Ces estimations sont revues de façon périodique et les rajustements, le cas échéant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

La direction n'a pas identifié d'élément soumis à des estimations significatives.

3. Charges à payer et proratisées

Les fournisseurs et charges à payer comprennent des remises gouvernementales de 1 784 \$ (2021 - 1 613 \$).

L'association néo-brunswickoise de massothérapeutes

Notes aux états financiers

Le 31 juillet 2022

4. Salaire et avantages reliés

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Salaire	61 736 \$	54 091 \$
Dépenses du RPC	3 510	3 115
Dépense d'AE	1 471	1 360
Dépense de paye de vacances	3 169	2 274
	<u>69 886 \$</u>	<u>60 840 \$</u>

5. Instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure des expositions et des concentrations aux risques de l'Association au 31 juillet 2022.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Association est lié à ses sommes à recevoir. Dans le cours normal de ses activités, l'Association fournit des lettres de crédit à ses membres. Il n'y a pas eu de changements importants à l'exposition depuis l'exercice précédent.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque relativement à ses fournisseurs et charges à payer. De l'avis de la direction, l'exposition de l'Association au risque de liquidité est faible et non significatif. Il n'y a pas eu de changements importants à l'exposition depuis l'exercice précédent.
